



[Les programmes alternatifs : le préambule]

L'éducation physique et sportive aux cycles 2, 3 et 4

Par l'étude pratique des activités physiques, sportives et artistiques, adaptées aux caractéristiques et exigences scolaires, l'EPS permet dans un même mouvement, l'accès à ce patrimoine culturel et le développement de la personne.

Elle vise l'inclusion, la réussite, le progrès de tous et toutes, la réduction des inégalités entre filles et garçons, entre jeunes en situation de handicap et valides, entre milieux sociaux, entre ville et campagne, entre métropole et outremer, en sollicitant la capacité d'apprendre et progresser de tous et toutes. C'est une voie de réussite originale.

Tout au long de la scolarité, l'enseignement de l'EPS a pour finalités :

- de former des citoyen.es corporellement cultivé-e-s, lucides, critiques, responsables, et capables de s'engager personnellement et de façon autonome dans une pratique régulière.
- de faire percevoir les bienfaits généraux de l'activité physique, de viser une bonne santé, une bonne forme, d'en comprendre les enjeux et les principes.
- d'apprendre à organiser sa sécurité et celle des autres en mesurant en permanence les conséquences de ses actes.

L'élève y est sollicité-e sur différents registres : technique, énergétique, sensible, cognitif, esthétique, imaginaire. L'EPS vise pour tous et toutes, enfants et adolescent-e-s, la capacité à se connaître, à aller vers les autres et agir dans et sur le monde.

Elle assure l'acquisition de savoirs et compétences variés dans leurs rapports aux différents milieux physiques et humains. Elle initie à la prise de décision, de risque et à la maîtrise de celui-ci.

Les pratiques corporelles sont extrêmement variées. Pour les cycles 2, 3 et 4, l'EPS retient principalement les deux grands champs de pratiques sociales de référence que sont les activités sportives et artistiques :

- *Les activités sportives* confrontent les élèves à des situations d'épreuve, de performance et/ou de compétition, fondées sur des règles, des normes, des codes, qui posent autant de problèmes à résoudre et de solutions techniques à trouver.
- *Les activités physiques artistiques* confrontent les élèves au langage corporel poétique, à la créativité expressive et à l'interprétation. Par leurs démarches et leurs contenus, elles conduisent les élèves à une approche sensible du monde.

Parce qu'elle est une discipline où l'on ne peut apprendre seul-e, l'EPS exige toujours écoute, échange dans la coopération comme dans la confrontation, présence et considération de l'autre ou des autres, comme condition même de l'activité.

En complément de l'EPS, l'association sportive du collège offre une occasion, pour tous les élèves volontaires, de prolonger l'enseignement dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences de rencontres avec d'autres et de prendre en charge des responsabilités socialement reconnues.

Compétences travaillées

Les compétences travaillées sont déclinées dans les activités sportives et les activités artistiques. Ce découpage ne présage pas d'un temps de pratique (voir la partie programmation).

Passer d'une motricité quotidienne à une motricité extra-ordinaire.

(Domaines 1, 2, 4, 5)

- Construire, acquérir et stabiliser des techniques spécifiques (habiletés, coordinations) afin d'améliorer son efficacité en rapport avec l'objet étudié.
- Enrichir son vocabulaire gestuel expressif, s'ouvrir à plusieurs langages corporels. Construire et acquérir des techniques pour s'exprimer et communiquer.

Entrer dans un projet d'apprentissage finalisé

(Domaines 2, 4, 5)

- S'engager dans une épreuve, dans une performance, dans une compétition en se confrontant à des contraintes (règles, normes, codes) caractéristiques du milieu, et à des critères de réussite.
- Expérimenter les différentes étapes d'un entraînement : tenter, mettre en relation son action et les résultats de son action, planifier, prendre des décisions, transformer, répéter, réguler, stabiliser.
- S'engager dans une création porteuse d'une intention, d'un projet expressif sollicitant l'imaginaire, en vue d'émouvoir des spectateurs.
- Expérimenter les différentes étapes d'un processus de création : explorer, transformer, choisir, organiser, répéter, présenter, regarder en fonction du projet expressif.

Apprendre avec l'autre

(Domaines 1, 2, 3)

- Pratiquer, travailler, avec les autres (coopérer, se respecter).
- Construire la fonction de la règle (source de liberté, de sécurité, d'invention technique).
- Accepter d'observer, de se faire observer.
- Tenir les rôles d'arbitre, de juge, d'aide (partenaire, pareur, conseil).
- Exprimer, confronter ses perceptions, donner et argumenter un point de vue personnel, analyser de manière critique l'œuvre présentée en fonction du projet expressif, solliciter son imaginaire pour s'ouvrir à des significations les plus variées.
- Tenir les rôles de chorégraphe, d'acteur/actrice, de spectateur/spectatrice.

Apprendre dans et par l'action

(Domaines 1, 2, 5)

- Apprendre à s'informer, à prendre des décisions, à anticiper au cours de l'action dans des contextes différents (espace, temps, effectifs variables, incertitude), en fonction de l'évolution de la situation et/ou du rapport de force.
- Apprendre à percevoir et se concentrer sur ses sensations, ses coordinations, ses dissociations, pour reconstruire les techniques et les évaluer.

Devenir un spectateur et une spectatrice averti-e

(Domaines 1, 5)

- Apprécier la performance, la prestation de l'autre en fonction de critères identifiés.
- Découvrir, analyser et apprécier des œuvres du patrimoine contemporain.
- S'ouvrir à des esthétiques et à des cultures plurielles.